

## LE PASSAGE DE MANDRIN

Sources :

Pierre PARIZOT, éphémérides

Henry CLEMENCET, *Recueil des Amusements*

*Archives municipales de Beaune*

### NOVEMBRE 1754

26 : Un nommé Mandrin ayant enlevé de force à Bourg en Bresse 24 livres chez le receveur des gabelles, parce qu'il était appuyé d'une troupe de gens armés qui le suivaient, on a publié aujourd'hui de la part de M. de comte de Tavannes une ordonnance qui enjoint au premier coup de tambour de se trouver armé sur la place.

### DECEMBRE 1754

18 : A onze heures du matin la troupe de Mandrin contrebandiers au nombre de soixante huit ou neuf à cheval sont arrivés à toutes jambes à la porte Madeleine où un nommé (Bonetoux ?) était de garde, lequel ayant fait feu sur les mandrins il a été tué de plusieurs coups de fusil. Un autre a été tué comme lui et trois autres habitants blessés. Ils ont saisi M. Gillet maire qui s'est montré après avoir été caché une demie heure, et enfin ont emporté vingt mille livres qui ont été payées par M. Tiroux de St Felix receveur des gabelles et M. Estienne entreposeur de tabac. Ils sont partis environ les 4 heures du soir, sont sortis par le faubourg Bretonnière et ont pris le grand chemin de Chalon.

19 : Il est arrivé des troupes allant à la poursuite des mandrins.

20 : Il y a une affaire entre M. Fischer commandant une troupe légère avec les mandrins l'action s'est passée auprès d'Autun où il y a eu du sang de répandu, Autun a payé une contribution de neuf mille livres.

Le 22 sur un avis qu'il y avait encore une troupe de contrebandiers qui s'était fait voir à Chaussin, on a fait *venir* ici une compagnie de grenadiers suisses et soixante hommes de royal artillerie, une garde bourgeoise a été aussi commandée. On a pris ici un contrebandier et à (L'affaire ?) près d'Autun il y en a eu six de pris, dont deux de blessés. Il y a eu aussi 30 chevaux de pris.

Depuis le 18 jusqu'au 25 du mois de décembre, chaque jour on a eu de nouvelles alarmes au sujet des mandrins, il est arrivé plusieurs courriers qui apportaient des nouvelles qu'on avait vu paraître de nouveaux contrebandiers de tous les côtés, toutes ces nouvelles ont été ou fausses ou sans effet. Et depuis le 19 qu'ils firent contribuer Autun, et le 20 qu'ils se sont battus avec la troupe de M. Fischer, on en a plus entendu parler. L'affaire s'est passée à Guenan près d'Autun où ils ont pendu 40 chevaux et 5 hommes. On avait publié qu'il y avait eu 8 mandrins de brûlés dans une grange, cela ne s'est pas trouvé vrai. M. Fischer passant ici le 31 a dit que toute la troupe qui n'avait paru ici que 68 et qui à Genan était de 150 hommes avait été détruite, Mandrin pris ou tué à (Hersand) en Forest. Cela mérite confirmation. Les chevaliers de l'Arquebuse montent la garde sur le bastion qui est à l'angle du château, du côté de Dijon.

Ceux de l'Arc l'ont montée pendant six jours à l'Hôtel de Ville. Un détachement du régiment de Royal artillerie au nombre de 60 hommes est resté ici depuis le 23 jusqu'au 31. Pendant ce temps, ils ont fait mettre les canons en état et ils ont été chargés et pointés sur toutes les portes avec des fauconneaux. Le commandant du détachement nommé M. Ducerf avait ordonné à tous les habitants de mettre des sacs à terre sur leurs fenêtres. Ce détachement partit le matin du 31 pour aller à Dijon par ordre de M. de Tavanne. Il fut relevé par un autre de Fischer de 40

hommes. Les portes Madeleine et St Martin sont fermées, cependant il y a jour et nuit une garde bourgeoise de dix hommes comme aux deux autres portes.

Voilà une chose inouïe jusqu'à présent et sans exemple

En conséquence de l'ordre donné par M. Ducerf capitaine de la compagnie d'artillerie la veille de Noël, les habitants travaillent très promptement à abattre les saules plantés dans les fossés, ce qui fut exécuté en partie pendant la nuit, et depuis on a été obligé de donner deux feuillettes de vin (...) pour indemniser M. le Gouverneur.

---

Le 18 décembre 1754 le fameux Louis Mandrin est arrivé à Beaune vers midi avec une bande de 60 hommes bien armés. Ils sont descendus à l'auberge de Ste Anne, chez le Sr Buis, fg Madeleine. Le tocsin avait sonné à l'effroi pour que l'incolat se mette en défense, quelques coups de fusil ont été échangés. Sébastien Bonvoux, marchand fripier, a été tué de 7 coups de fusil sur le pont de la madeleine où il était en faction. Un autre garde, Jacques Maritand, du régiment d'Auvergne, a été également tué.

Mandrin et sa bande se sont fait conduire chez Gillet, maire, pour ouvrir les prisons et en tirer les détenus, puis chez Midot, horloger, qui tenait un bureau de poudre à feu et de sel, mais Midot s'en plaignit à Mandrin qui le remboursa. Thiroux de St Félix, receveur du grenier à sel et M. Etienne, receveur pour le tabac, durent lui verser 20 000 francs. Suit une description de Mandrin et de sa tenue. Après avoir pris un repas, ils sont partis par les fossés Madeleine et Bretonnière. Un compagnon de Mandrin, ivre, a été trouvé endormi après leur départ et emmené à Dijon. Suit le compte de quelques blessés, François huissier qui mourut le lendemain et Manière, vitrier. Chauvelot de Chevannes, qui tentait de faire de l'humour pendant qu'on attendait les receveurs, faillit le payer de sa vie.

Après le départ de la troupe de Mandrin la peur fit circuler le bruit que des brigands étaient dans le bois de Bagnot, mais on ne vit personne. La garde de Beaune fut beaucoup renforcée et on fit appel à des canoniers. On mit toute la population à contribution pour élever les murs, faire des redoutes, rectifier les fossés. Beaucoup de préparatifs inutiles selon Clémencet : « Je ne finirais plus si je rapportais toutes les inutilités et les sottises qui ont été faites et dites à cette occasion ».